



Achat immobilier maison mitoyenne - présence de termites

Par **Jade33**, le **18/06/2021** à **20:30**

Bonjour,

En vue de la signature de la promesse de vente, le diagnostic immobilier vient d'être réalisé et des termites ont été détectées sur une toute petite partie de la maison (seulement un montant de porte).

Aussi nous nous posons quelques questions afin de décider si nous poursuivons ou non l'achat de ce bien immobilier:

- Devrions-nous demander des diagnostics complémentaires pour vérifier l'étendue de la présence de termites et d'autres nuisibles (toute la maison et les combles ont été inspectés pour les termites sans rien trouver, mais au niveau de la chape ou des fondations par exemple)?
- Cette maison est mitoyenne, l'autre partie du bâtiment n'est pas habitée, c'est une sorte de lieu de stockage. Mais si nous réalisons le traitement anti-termites, n'y a-t-il pas un risque que les termites partent chez le voisin et que nous ayons d'autres problèmes par la suite ?

Un grand merci par avance pour vos contributions.

Par **Zénas Nomikos**, le **19/06/2021** à **13:41**

Bonjour,

je ne suis pas très sûr mais vous pouvez vous faire conseiller par l'ANAH ou un CAUE ou l'ANIL.

Par **miyako**, le **19/06/2021** à **19:18**

Bonsoir,

A votre place ,je n'acheterai pas ce bien,car rien ne dit qu'il n'y en a pas chez le voisin .

Cordialement

Par **Jade33**, le **20/06/2021 à 18:48**

Merci @Cujas 26150 et @miyako pour vos réponses.